

Sauveteur Secouriste du Travail

S.S.T Agrément 1446014/2018/SST-01/O/08

Programme

Objectifs : Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail. Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Pré-requis: Maîtrise de la langue française

Public visé : Toute personne désireuse d'être certifiée et reconnue Sauveteur Secouriste du Travail

Profil du (des) intervenants: Formateurs SST certifiés par l' INRS

Responsable pédagogique:
Agnès FLAMME

Effectif: 4 personnes minimum – 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques: Une salle de formation de 2m² de surface minimum par stagiaire (sauf exigence réglementaire différente). Espace dégagé pour les mises en situation. Livret de formation remis à chaque stagiaire.

Matériel et équipements: Plan d'intervention SST, 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur de formation (DSA : Défibrillateur Semi-Automatique et DAE : Défibrillateur Automatisé Externe), consommables (protections buccales, gants...), plaid et couverture de survie, outils de mise en situation, maquillage et sang factice

Dates des formations : Consultez notre site internet www.dfg30.fr

Durée: 14 heures soit 2 jours
(face à face pédagogique : 12 heures)

Lieu: en INTER sur le site de l'organisme de formation ou en INTRA dans les locaux de votre entreprise

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis: Validation à partir de la grille de certification des compétences du SST (INRS/FORL/SGT/GRILLE_CERTIF_SST/V4.04-2014)

Sanction de la formation: Attestation individuelle de formation et délivrance de la carte SST si le candidat est certifié. Remise d'un autocollant SST afin de pouvoir être identifié.

Ouverture de la session (30')

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Présentation de la formation, des modalités d'évaluation et de certification
- Présentation individuelle des stagiaires et de leurs attentes vis-à-vis de la formation

Le cadre juridique (20')

Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise (35')

Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention (35')

Etre capable d'informer les personnes compétentes (15')

Savoir réaliser une protection adaptée (40')

Etre capable d'examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie (50')

Etre capable d'alerter ou de faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise (30')

Etre capable de secourir de manière appropriée (11h)

- Arrêter un saignement abondant (60')
- Agir sur un étouffement (40')
- Agir lors d'un malaise (45')
- Agir sur une brûlure (40')
- Agir sur un traumatisme (30')
- Eviter l'aggravation d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (40')
- Permettre à une victime de continuer à respirer (60')
- Assurer la respiration et une circulation artificielles face à une victime qui ne répond pas et ne respire pas (120')

Evaluation en vue de la certification (120')

Clôture de la session (30')